

Philosophie et Société

Féminisme, égalité ou spécificité ?

Introduction

Version 1 du 29-4-11

Quels sont les objectifs du féminisme ?

Le féminisme est un ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à **promouvoir les droits des femmes** et leurs intérêts dans la société civile.

Les revendications portèrent chronologiquement sur

- le droit à l'**éducation**,
- le droit de **vote**,
- l'égalité du **droit personnel** (mariage, divorce, autorité parentale)
- l'**autonomie économique** et financière,
- la **disposition de leur corps** (contraception, avortement) par les femmes.

Pourquoi le féminisme ?

En réaction au sexisme, lequel soutient que les différences de conditions dans les sociétés traditionnelles sont une **constante naturelle** et nécessaire résultant des différences empiriques ou d'une **différence d'essence** entre les hommes et les femmes.

La spécialisation des rôles qui en a résulté (la politique, les arts et techniques et l'armée pour les hommes, les tâches ménagères, des enfants, du foyer pour les femmes), a porté certains à croire en l'incapacité des femmes à être **performantes** dans les tâches intellectuelles.

Il en a résulté une **structuration masculine** des sociétés (famille, entreprises, Etat...)

Une marche en avant récente



- 1804** - Code civil avec *incapacité civile* des femmes.
- 1851** - Une femme reçoit la **légion d'honneur** : Angélique Marie Duchemin.
•1869 - Les femmes du Wyoming peuvent voter.
- 1880** - Création de **lycées pour filles** en France.
•1893 - Droit de vote des Néo-zélandaises.
- 1900** - Les femmes françaises accèdent au **barreau**.
•1908 - Les suffragettes dans les rues de Londres.
- 1945** - Les femmes **votent** pour la première fois en France.
- 1965** - Loi permettant de **travailler** sans l'accord du mari.
- 1967** - Vote loi Neuwirth autorisant la **contraception** en France.
- 1970** - Naissance du mouvement de libération des femmes en France.
- 1972** - **Rémunération égale** à travail égal entre hommes et femmes en France.
- 1975** - Vote de la loi Veil autorisant **l'avortement** en France.
- 1980** - Une femme à **l'Académie française** : Marguerite Yourcenar
- 1991** - Une femme **Premier ministre** en France : Edith Cresson.
•1995 - Droit des femmes à l'ONU.
- 2000** - Loi sur la parité dans les milieux politiques en France.

Le pire est encore vrai aujourd'hui

Dans certains pays, pour des raisons qui ne sont pas uniquement religieuses, le statut des femmes est celui d'êtres :

- non seulement dotés de rangs inférieurs,
- mais dont l'humanité même est censurée par l'absence de visage.

Quelques figures de proue du féminisme

Mary de Gournay (1565-1645)

C'était une femme de lettres et « fille d'alliance » de Michel de Montaigne.

A cette époque, il était très difficile pour une femme de faire valoir son **droit à « penser »**. Elle fut sans cesse calomniée, personnellement et pour son œuvre, elle se créa alors un réseau de protecteurs...

Elle vécut et pensa en **féministe**.

Dans "L'égalité des hommes et des femmes" (1622), elle réclame l'accès à **l'éducation** pour les femmes et affirme que leur prétendue infériorité ne tient qu'au fait qu'elles n'aient pas **accès à l'école**.

Olympe de Gouges (1748-1793)

Femme de lettre, de politique et polémiste, elle rédigea une **Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne**, calquée sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, dans laquelle elle affirmait **l'égalité des droits civils et politiques** des deux sexes, insistant pour qu'on rendît à la femme des droits naturels que la force du préjugé lui avait retirés.

Ainsi, elle écrivait : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune. »

Elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de **l'abolition de l'esclavage** des Noirs.

Fanny Raoul (1771-1833)

Cette jeune bretonne s'adresse en 1801 aux femmes de son temps pour les prendre à témoin des interdits, servitudes et violences qu'il leur faut encore affronter, passé le grand souffle de la Révolution.

« Esclave dans la famille et nulle au sein de la Patrie », mais aussi, et c'est alors impensé, « encline, par la force des **préjugés** sociaux, à **intérioriser** sa propre domination, la femme, n'a pas même accès à l'expression légitime de ses opinions ».

Fanny Raoul n'en proclame pas moins la sienne avec force :

« **Liberté et égalité** civile, voilà ce que je réclame pour elles. La réforme d'un peuple doit commencer par elles, et le législateur n'aura rien fait d'utile et de permanent, s'il ne les rend **garant** de la constitution nouvelle. » (5*)

La deuxième vague féministe

Simone de Beauvoir (1908-1986) philosophe et romancière publie en 1949 un livre fondateur pour le mouvement féministe : **Le deuxième sexe** (6*).

Ce livre expose les différentes raisons de **l'infériorisation** de la femme dans la société.

« On ne naît pas femme, **on le devient** » dit elle dans la foulée de l'existentialisme. Pour elle « la féminité ne constitue en aucun cas une condition, une nature, une essence, mais une **situation** imposée par la volonté d'être femme ».

L'oeuvre parle du piège que représentent pour elles le **mariage** et les **enfants** qui sont des responsabilités beaucoup plus lourdes que pour les hommes, ce qui fait qu'elles ne se **réalisent pas** comme individus hors de la maison.

Pour elle, dans un monde où les deux sexes seraient **égaux**, les femmes seraient plus indépendantes, se focaliseraient moins sur les hommes et les deux seraient plus **libres**.

Un féminisme universaliste

Élisabeth Badinter philosophe (née en 1944) pense que l'humanisme rationaliste, l'accent mis sur la **ressemblance** entre les hommes et les femmes, sont historiquement porteurs du progrès de la condition féminine, alors que toutes les pensées de la **différence** sont potentiellement porteuses de discrimination et d'inégalité. »

Elle n'a cessé de défendre un féminisme héritier de la philosophie des Lumières, à vocation **universaliste**, mais également inspiré de l'oeuvre de Simone de Beauvoir.

Elle a récemment défendu :

- la **variété des désirs** et des styles de vie féminins,
- la possibilité de **concilier** son rôle de mère et ses désirs de femme,
- le fait qu'être une femme ne **doit pas se résumer** au fait d'être mère,
- l'ambivalence de l'amour maternel et la possibilité de l'exprimer.(7*)

Une condition inférieure... Mais depuis quand ?

Le culte de la déesse mère

Pour **Marija Gimbutas**, **archéologue** et préhistorienne américaine d'origine lituanienne (1921-1994) qui a effectué des fouilles en Yougoslavie, Grèce, Italie durant 15 ans :

Les sociétés européennes primitives furent de type **matristiques** (matrilinéaires, mais non matrilocales, fondées sur la base de l'attention, de la confiance totale, du respect mutuel et de la collaboration solidaire impliquant partage et coparticipation, pour surmonter le manque)

Ces sociétés étaient pacifiques et articulées autour du culte d'une déesse mère durant des dizaines de millénaires, depuis l'Aurignacien jusqu'au paléolithique inférieur.

Ce n'est qu'entre -5000 et -3000 av JC que les tribus **patriarcales** des kourganes (Proto indo-européens) auraient, en migrant vers l'Europe, imposé aux populations indigènes un système hiérarchique guerrier et donc patriarcal. (1*)

Une sélection physique culturelle

Pour **Françoise Héritier**, anthropologue, née en 1933, qui succéda à C. Lévi-Strauss au Collège de France :

L'alimentation des femmes a toujours été sujette à des **interdits**. Notamment dans les périodes où elles auraient eu besoin d'avoir un surplus de protéines, car enceintes ou allaitantes.

Elles **puisent** donc énormément dans leur organisme sans que cela soit compensé par une nourriture convenable ; les produits « bons », la viande, le gras, etc... étant réservés prioritairement aux hommes. (..)

Cette « pression de sélection » qui dure vraisemblablement depuis l'apparition de Neandertal, il y a 750 000 ans, a entraîné des **transformations physiques**.

Il a découlé de cela le fait de privilégier les hommes grands et les femmes petites pour arriver à des écarts de taille et de corpulence entre hommes et femmes ». (2*)

Pourquoi une hiérarchie est-elle apparue ?

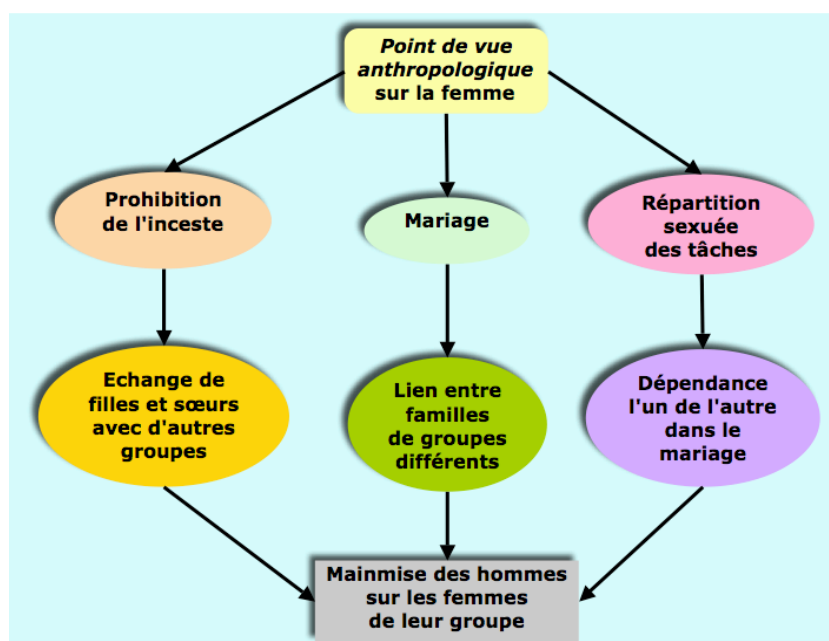
Pour Françoise Héritier, c'est en raison d'une infériorité naturelle supposée qui constitue le modèle archaïque dominant (3*) :

- **Faiblesse physique** (différence de taille, poids, force)
- **Handicap au déplacement** (grossesse, allaitement)
- **Nature spécifique** (routine, indolence, passivité, frivolité...)

Comment s'est organisée la hiérarchie ?

Aux fondements de la société, les anthropologues tels que **E.B. Taylor** et **C. Lévi-Strauss** placent des traits qui vont assurer la mainmise des hommes sur les femmes de leur groupe :

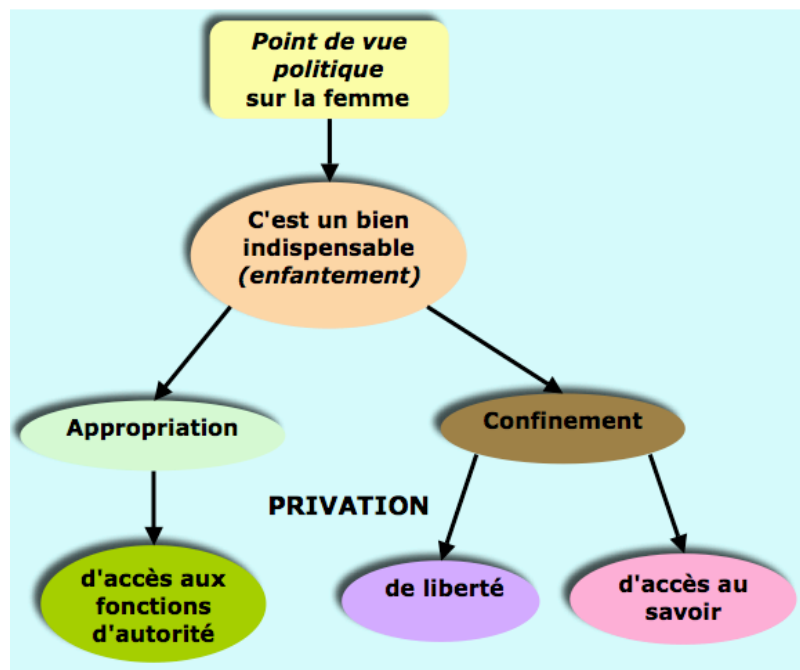
- **prohibition de l'inceste**,
- **mariage**,
- **répartition sexuée des tâches**. (3*)



Les trois privations

Du fait de leur faculté à reproduire aussi bien des garçons (différents d'elles) que des filles (identiques à elles), les femmes ont été tenues pour le **bien le plus nécessaire** à la survie des groupes.

Aussi les hommes ont procédé à leur **appropriation** et à leur **confinement**, entraînant ainsi les privations d'accès au **savoir**, de **liberté** et d'accès aux **fonctions d'autorité**. (3*)



Qu'en est-il des différences entre hommes et femmes ?

Ce que l'on sait maintenant

Taille du corps :

La taille et la force moyennes des femmes sont inférieures aux moyennes correspondantes des hommes, mais pas plus que la **variabilité individuelle** entre les hommes eux-mêmes.

Volume du cerveau :

Le poids moyen du cerveau des femmes est plus petit que celui des hommes. Mais en fait, il varie en fonction de la **taille du corps** et il n'existe aucun rapport entre le poids du cerveau et les **aptitudes intellectuelles**.

C'est ainsi que le cerveau d'Einstein était inférieur de 10 % à la moyenne estimée à 1350 g !

(3*) Catherine Vidal neurobiologiste

Masculin et féminin : qu'est-ce qui est inné ou acquis ?

Nature ou culture ?

Pour **Madame d'Épinay** (1726-1783) « La femme est un être de **culture** entièrement façonné par son éducation ».

Pour **Diderot** (1713-1784) « Pas du tout, le destin féminin s'inscrit en lettres naturelles. La femme est toujours gouvernée en dernier ressort par ses **organes** et plus précisément par son utérus ».

Propos recueillis par **Elisabeth Badinter** (8*)

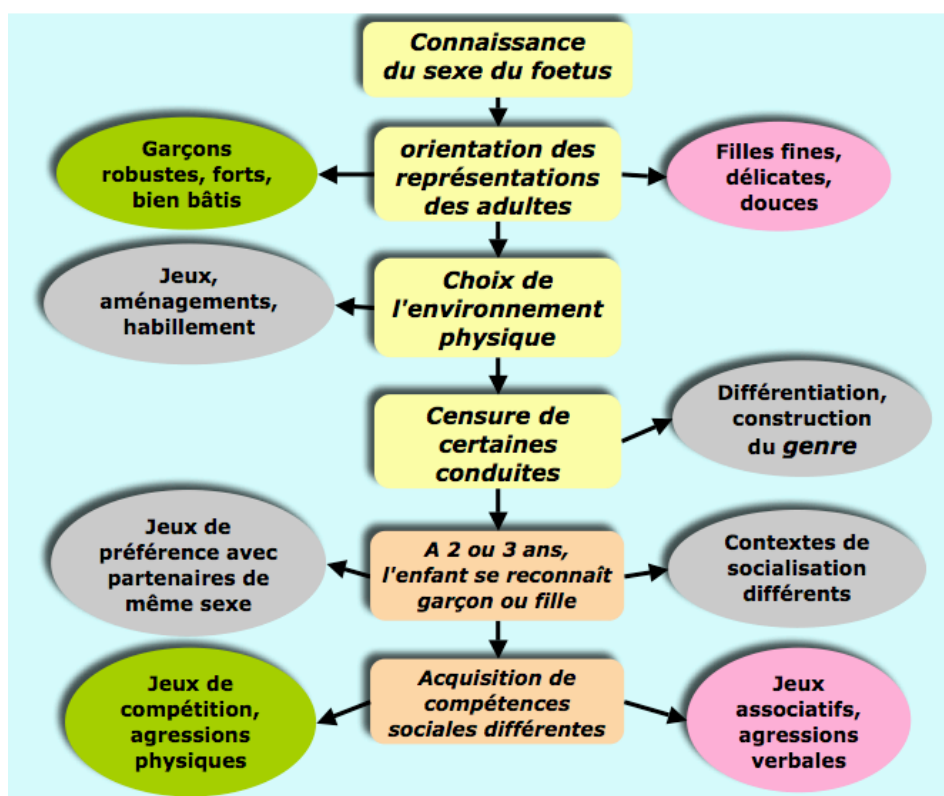


Le contexte de formation du genre

La connaissance du sexe d'un enfant oriente les représentations que les adultes ont de lui. Ainsi le genre, attente collective, préexiste au sexe et le façonne.

Les enfants eux-mêmes vont sélectionner dans leurs jeux des partenaires de même sexe car la coopération y sera plus active, moins conflictuelle et nécessitera moins de compromis.

(3*) **Stéphanie Barbu** Ethologue et **Gaïd Le Maner-Idrissi** Professeur de psychologie.

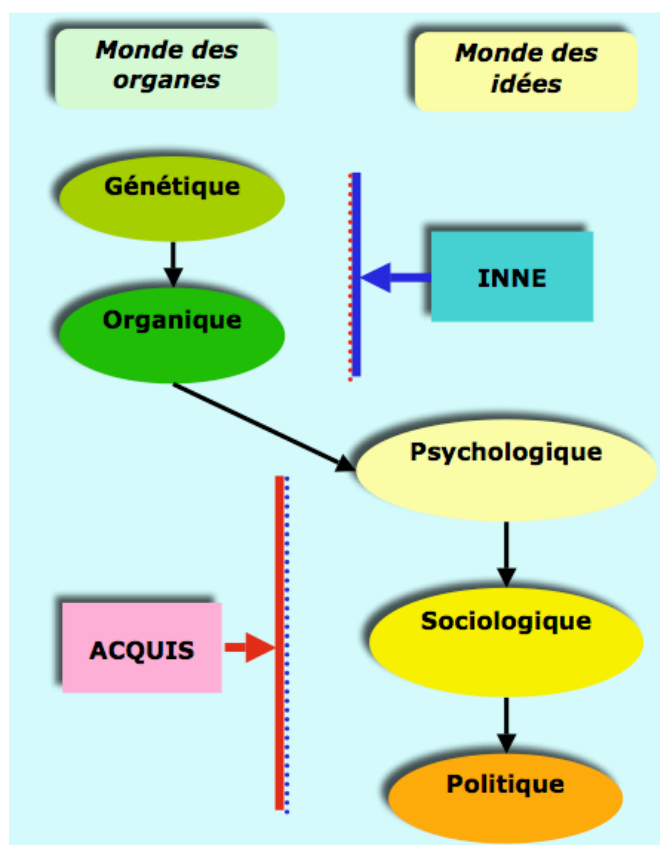


Interaction entre inné et acquis

Pour **Boris Cyrulnik**, neurologue, psychiatre et psychanalyste né en 1937, « l'inné et l'acquis sont en boucle interactive dès la fécondation ».

Il nous apprend en effet que « les notions mêmes d'inné et d'acquis sont des vues de l'esprit : tellement mélangées, qu'en fait, elles n'existent pas séparément. L'enfantement d'un nouvel être se fait dans un **couplage** indémêlable de ses **gènes** et de son **environnement**...

Chacun de nous est une combinaison singulière, qui dépend de son **histoire** (rigoureusement unique dans l'univers) au moins autant que de son **tremplin biochimique**. Autrement dit, dès la première seconde, **le milieu** où se déplace le bolide est aussi important que la **combinaison génétique** qui a amorcé son irruption dans le « réel ». (4*)



Pour une spécificité rééquilibrante

Pour **Patrice Van Eersel** journaliste et écrivain, (né en 1949)

« Si 99,5% de l'histoire de l'humanité (de - 2 millions d'années, à -10 000 ans) s'est jouée dans un **Paléolithique matriarcal** (certainement écologique et conservateur) et 0,5% seulement (les dix mille ans que nous disons « civilisés ») dans un **Néolithique patriarcal** (assurément innovant et destructeur), l'accélération des choses fait que le patriarcal a fantastiquement rattrapé son « retard » préhistorique sur le matriarcal et qu'il est urgent, si nous voulons que l'aventure humaine continue, de passer à un **âge nouveau** ...

Cet âge nouveau serait écologique et innovant, mais ne pourrait plus se permettre d'être conservateur ni destructeur, et rétablirait **l'équilibre entre les sexes**, non pas en faisant des femmes des équivalentes des hommes, mais en leur reconnaissant une **spécificité absolument cruciale** et centrale pour toute la condition humaine, à savoir que pour venir au monde et devenir humain, il nous faut forcément passer par leur corps ». (9*)

Discussion :

Une société totalement égalitaire serait –elle une bonne société ? L'égalité absolue est-elle souhaitable ?

- . L'égalité de droit n'implique pas automatiquement une égalité de fait, ainsi en France aujourd'hui, nous ne sommes pas dans une société égalitaire.
- . Une société sans hiérarchie n'est pas concevable, s'organiser implique de répartir les tâches, de coopérer et de faire appel à des compétences différentes.
- . Dans une société intégralement égalitaire, nous serions tous interchangeable, en quelque sorte robotisés, nous ne pourrions pas y trouver notre place, car nous resterions fondamentalement différents les uns des autres du point de vue de nos capacités.
- . Dans toute société, il y a quête du pouvoir, elle peut être le fait des hommes comme des femmes, c'est ainsi que les hiérarchies s'installent.
- . Les kibboutz en Israël ont été des laboratoires d'égalité. On y a constaté que l'éducation donnée très tôt aux enfants avait pour effet un accroissement de l'inégalité de capacité entre les enfants, même si les inégalités sociales, tendaient quand à elles à être réduites.
- . Une égalité en droit n'efface pas l'intériorisation de l'état d'inégalité de certaines catégories comme c'est le cas chez certaines femmes.
- . Il y a lieu de distinguer une égalité qui a été acquise à l'issue d'un rapport de forces, d'une égalité qui aurait été accordée par mansuétude. Seule la première confère des droits effectifs.

L'inégalité des sexes n'est pas inscrite dans les gènes ni dans le biologique (seule leur différence l'est), en revanche, elle semble construite exclusivement dans le monde des idées, le psychologique, le sociologique, le politique. L'action sur le politique est-elle suffisante ?

- . Le fait d'avoir voté des lois ne suffit pas à conférer l'égalité, car les lois font toujours l'objet d'interprétations visant à en réduire la portée si elle dérange.
- . Les lois ont vocation à s'appliquer dans la durée, or nos critères éthiques évoluent, nous ne portons plus les mêmes jugements sur la peine de mort qu'il y a 30 ans ou sur l'esclavage comme il y a 200 ans. Ceci confère aux lois un caractère très relatif.
- . On peut s'interroger sur le processus d'accession au pouvoir des femmes, copieront-elles les hommes dans leurs excès ou inventeront-elles un nouveau style de pouvoir plus apaisé ?
- . On peut imaginer que tant que les femmes de pouvoir seront minoritaires, elles seront poussées à imiter les hommes, ce n'est que lorsqu'elles seront assez nombreuses que l'on peut espérer qu'elles puissent s'exprimer librement.
- . Il se posera toujours le problème de la compatibilité d'exercer un pouvoir avec le fait de vouloir être mère. On imagine difficilement des lois qui puissent garantir aux femmes le fait de ne pas être obligées de choisir entre les deux et donc de sacrifier soit leur carrière soit leur aspiration à la maternité.
- . L'éducation a un rôle fondamental à jouer en complément des lois, elle doit transmettre le respect des femmes sans exception possible.

Faut-il une discrimination positive (donc une inégalité) en faveur des femmes pour faire avancer l'égalité?

- . Ce type de mesure avec par exemple la mise en place de quotas a l'inconvénient d'amener à des résultats qui ne sont que des succès apparents, car il attribue en fait des postes à des personnes qui n'ont pas nécessairement la compétence requise.

Faut-il aller dans l'égalité jusqu'à agir sur le champ sociologique, par exemple avec une déspecialisation des rôles, est-ce une condition nécessaire à l'égalité ?

- . Lorsqu'il s'agit de la répartition des tâches à l'intérieur d'un couple, c'est une affaire privée, qui doit donc résulter d'une entente interne et qui ne saurait être influencée par des lois.
- . Le regard des autres est susceptible de faire évoluer les mentalités, y compris dans la sphère privée.
- . Davantage d'interchangeabilité entre les rôles ne peut qu'améliorer la compréhension mutuelle, ainsi pourquoi les garçons ne joueraient-ils pas parfois à la poupée et les filles aussi aux petites voitures ?
- . Les facteurs d'exclusions sont parfois forts différents de ceux auxquels on s'attendrait, ainsi dans des groupes de jeunes pratiquants le rock, on s'est aperçu que l'absence de filles ne résultait pas d'une sélection par la nature de la musique pratiquée, mais tenait au manque de propreté des salles utilisées, facteur qui laissait les garçons indifférents.
- . Dans les salles de classe, il est fréquent que les garçons s'installent devant et les filles au fond. Il en résulte que les garçons interviennent plus facilement et les filles restent passives. Pour éviter que cette tendance ne soit renforcée, il est souhaitable d'intervenir afin de modifier les positions des uns et des autres.

Il y a une opposition extrême entre une aspiration à déspecialiser les rôles et l'éducation actuelle des garçons et des filles qui les enferme dans des genres précis, comment gérer cette contradiction ?

- . On peut imaginer une éducation qui serait plus « unisexe », mais en faisant toutefois attention à ce que cette éducation ne soit pas en contradiction flagrante avec le sexe. Ce serait une éducation plus ouverte amenant plus de compréhension réciproque entre garçons et filles.
- . Il y a difficulté à être en quelque sorte à la fois garçon et fille, on est l'un ou l'autre et la société exerce sur nous une pression en ce sens.
- . Seul le sexe est binaire, le genre, lui l'est moins et l'on peut donc imaginer des solutions alternatives.
- . L'expérience que l'on peut tirer de différents cas d'éducatons alternatives a montré qu'il y avait autant d'échecs et de réussites que dans une éducation classique. L'histoire personnelle de chacun semble donc peser autant que le système d'éducation.
- . On associe traditionnellement la couleur rose aux filles et la couleur bleue aux garçons. Le mélange des deux donne le mauve qui est aussi le symbole de la spiritualité qui est précisément une dimension qui manque à nos sociétés actuelles.

L'idéal d'égalité entre hommes et femmes vaut-il pour tous les peuples et à toutes les époques ? Ne s'agit-il pas d'un idéal pour nantis ?

- . Il est plus facile de partager quand on vit dans un pays riche. Ceci explique à la fois que ce sont les pays riches qui les premiers ont mis en place une égalité de droit tandis qu'au contraire les femmes soient particulièrement sacrifiées dans les pays pauvres.
- . Certaines sociétés vivant dans des conditions extrêmes ont probablement besoin d'une spécialisation forte des rôles respectifs entre hommes et femmes pour mieux résister aux contraintes auxquelles ils sont soumis.
- . Certaines études ont montré en banlieue parisienne que les populations chez qui l'exclusion des femmes était la plus forte étaient issues de régions africaines où précisément la hiérarchie entre hommes et femmes était la plus affirmée. La culture d'origine perdure donc, même si les individus se retrouvent plongés dans une culture très différente.

Conclusion : ce qu'il est utile pour nous de retenir

- . Une grande partie de la solution tient dans le renforcement d'une culture de la mixité.
- . L'éducation et les médias doivent propager une image de la femme qui ne soit plus dégradée, qui ne soit plus celle d'un objet.
- . Il est nécessaire de normaliser rapidement les disparités dans les situations de travail.
- . Il faut créer les conditions qui permettent à chacun de développer ses qualités personnelles, son épanouissement propre, ce qui est de nature à effacer les différences entre hommes et femmes.
- . Il faut conserver la complémentarité entre hommes et femmes tout en progressant dans l'égalité.
- . Il est primordial que chacun puisse avoir les moyens d'évoluer globalement et harmonieusement conformément à ses vœux.

Références :

- (1*) Marija Gimbutas - Le langage de la déesse - Des femmes - 2005
- (2*) Françoise Héritier - Libération, supplément Femmes et pouvoir – 2007
- (3*) Françoise Héritier - Livre collectif : Hommes, femmes : la construction de la différence - Le Pommier – 2005
- (4*) Boris Cyrulnik - De chair et d'âme - Odile Jacob, 2006
- (5*) Fanny Raoul - Opinion d'une femme sur les femmes - Le passager clandestin – 2011
- (6*) Simone de Beauvoir - Le deuxième sexe - Folio – 1986
- (7*) Elisabeth Badinter - Le conflit, la femme et la mère - Flammarion - 2010
- (8*) Elisabeth Badinter - Diderot, Thomas, Mme d'Epainay : Qu'est-ce qu'une femme ? - POL - 1989
- (9*) Patrice van Eersel - Mettre au monde - Enquête sur les mystères de la naissance - Albin Michel - 2008